

NET INFOS

Lundi 22 Mars 2021



Conseil des ministres: plusieurs projets d'ordonnances et de décrets présidentiels approuvés

Le Conseil des ministres a tenu dimanche sa réunion périodique, sous la présidence du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, au cours de laquelle des projets d'ordonnances et de décrets présidentiels concernant plusieurs secteurs ont été examinés et approuvés, indique un communiqué de la Présidence de la République, dont voici la traduction APS:

"Le Conseil des ministres a tenu, dimanche 21 mars 2021, sa réunion périodique, sous la présidence du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale.

Exportation : Alléger les procédures bancaires et douanières

La Chambre de commerce et d'industrie de Blida a organisé, samedi, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, une rencontre de contacts entre des attachés économiques devant prendre leurs fonctions et les opérateurs locaux pour faire connaître leurs potentialités et les produits exportables.

Co-animée par l'ambassadeur conseiller près les AE, Smaïl Benamara, et le directeur de la promotion et du soutien des initiatives économiques au niveau du même département, Rabah Fassih, la rencontre a été l'occasion d'écouter les difficultés que rencontrent les opérateurs économiques pour l'export de leurs produits, notamment la bureaucratie et la lenteur des procédures administratives au niveau des banques et des douanes.



Fiscalité: la DGI explique l'obligation de présenter un état fournisseurs

La Direction générale des Impôts (DGI) a précisé, dans un communiqué, les dispositions relatives à la réintroduction de l'obligation de produire un état fournisseurs, en vertu de la loi de finances pour l'année 2021.

"L'administration fiscale porte à la connaissance des contribuables assujettis à la TVA que la loi de finances pour 2021, dans son article 42, a réintroduit l'obligation de produire, à l'appui de la déclaration série G n 50, un état fournisseurs, faisant ressortir, au titre de chaque fournisseur, plusieurs informations", est-il indiqué dans le communiqué de la DGI, publié sur son site web.

Contribuables assujettis à la TVA: La DGI rappelle l'obligation de présenter un état fournisseurs

La Direction générale des Impôts (DGI) a précisé, dans un communiqué, les dispositions relatives à la réintroduction de l'obligation de produire un état fournisseurs, en vertu de la loi de finances pour l'année 2021.

«L'administration fiscale porte à la connaissance des contribuables assujettis à la TVA que la loi de finances pour 2021, dans son article 42, a réintroduit l'obligation de produire, à l'appui de la déclaration série G n 50, un état fournisseurs, faisant ressortir, au titre de chaque fournisseur, plusieurs informations", est-il indiqué dans le communiqué de la DGI, publié sur son site web.

Conseil des ministres: Le code des pensions militaires sera amendé

Réuni hier sous la présidence du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le conseil des ministres a examiné et approuvé des projets d'ordonnances et de décrets présidentiels concernant plusieurs secteurs.

Après l'audition des exposés des ministres et du Secrétaire général du gouvernement sur différents projets d'ordonnances et de décrets présidentiels, et après l'examen et l'approbation de ces derniers, le président de la République a donné instruction d'amender le Code des pensions militaires.

لإعداد الدفتر العقاري بأمر من الوزير الأول عبد العزيز جراد لوزير المالية لا تكون إلا في الحالات التي تستوفي الشروط التنظيمية والتشريعية المتعلقة بإعداد الدفتر العقاري .